

UN CONTRAT DE PARTENARIAT POUR 4 COLLÈGES CONSTRUITS EN 2 ANS



Le Conseil départemental prépare activement l'avenir des collégiens sarthois. Il modernise les 58 collèges publics de la Sarthe. Bâtiments fonctionnels, accessibles et sécurisés, équipements informatiques dernière génération, restauration scolaire de qualité, espaces de travail favorisant la concentration et le bien-être de chacun : le Département met tout en

œuvre pour favoriser l'épanouissement scolaire et offrir les meilleures conditions de travail à la communauté éducative.

D'importantes restructurations sont prévues pour 15 collèges sarthois. Pour mener à bien ce programme de travaux malgré les contraintes financières de la collectivité, la solution du contrat de partenariat a été choisie pour la reconstruction de 4 collèges :

Henri Lefeuve à Arnage, Jean Cocteau à Coulaines, Maroc Huchepie au Mans et Marcel Pagnol à Noyen-sur-Sarthe.

**26 800 M²
À CONSTRUIRE**



C'est **Bouygues Bâtiment Grand Ouest**, qui a remporté le dialogue compétitif et a créé la société MAINE Collèges 72 pour la réalisation du contrat de partenariat.

**20 700 M²
À DEMOLIR**



Il assurera la construction des collèges en 2 ans et s'occupera pendant 20 ans de l'entretien-maintenance de ces collèges. Le Département reste propriétaire et récupérera des bâtiments en bon état de fonctionnement à l'issue du contrat en 2039.

À travers ces chantiers d'envergure, le Département de la Sarthe soutient également l'emploi et l'activité des entreprises locales.



RECONSTRUCTION DU COLLÈGE HENRI LEFEUVRE D'ARNAGE



- > Capacité de 500 élèves (extensible à 600) pour une surface de **6 500 m²**
- > Un internat pouvant accueillir 20 pensionnaires
- > Architecte : **Lionel VIÉ**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

- **Mai 2017** : premières démolitions
 - **Juin 2017** : démarrage des travaux de construction
 - **Août 2018** : livraison du bâtiment pédagogique et de la demi-pension
- La rentrée de sept. 2018 se fera dans des bâtiments neufs pour les collégiens demi-pensionnaires et externes.**
- **Sept. 2018** : démarrage des travaux des logements et de l'internat
 - **Juillet 2019** : livraison totale du collège

Les travaux seront terminés pour la rentrée de septembre 2019.



Images non-contractuelles

ON TRAVAILLE DÈS CE TRIMESTRE AU COLLÈGE D'ARNAGE

Après la mise en place d'une administration provisoire et le transfert de l'abri-vélos, les travaux de déconstruction du bâtiment administration ont démarré.

Durant l'été 2017 : Montage d'une grue et poursuite des travaux

Le futur collège Henri Lefeuve d'Arnage : un projet concerté

Au démarrage du projet, le Département de la Sarthe a associé toute l'équipe du collège en mettant en place un groupe de travail regroupant la direction, les enseignants, les parents d'élèves et les agents techniques. Ensuite, un groupe de travail restreint et représentatif a été consulté tout au long des étapes de la procédure (choix du partenaire, mise au point et finalisation).

Ainsi le futur collège qui présente une conception architecturale, technique et environnementale de qualité, répondra au maximum aux attentes pour donner aux élèves, au personnel du collège et à la communauté éducative de meilleures conditions de travail et d'épanouissement.

UN CHANTIER EN SITE OCCUPÉ PEU CONTRAIGNANT

- Les nuisances de chantier réduites

Le chantier de la reconstruction du collège d'Arnage est rendu plus facile par 2 phases distinctes dans deux bâtiments différents qui permettent de limiter les nuisances et de bien séparer les flux.

- La sécurité des usagers, une priorité

Les flux élèves, personnel et chantier sont séparés par une zone de chantier protégée, fermée, balisée et interdite à tout personnel hors chantier.

Lorsque l'actuel bâtiment administration sera reconstruit, il permettra de basculer les élèves dans la partie neuve tandis que les travaux concernant l'internat et les logements démarreront.

- Une communication régulière

Des réunions régulières sont organisées entre l'équipe travaux et la direction des établissements pour visiter le chantier et présenter l'avancement des travaux ainsi que les échéances à venir. Les élèves seront également associés à des visites de chantier et pourront voir, à travers des fenêtres ouvertes sur le chantier, la réalisation des travaux.



SEUL INTERNAT DE LA SARTHE EN COLLÈGE PUBLIC

L'internat d'Arnage sera le seul internat public de la Sarthe en collège. À taille humaine avec 20 places, il sera un lieu propice aux études, à l'autonomie et à la vie collective. Le Département sera aidé par des financements de l'ANRU pour cette réalisation.